



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Demander une bourse de lycée

Du 17 mai au 6 juillet 2021 en dossier papier- bureau A118

A partir du 28 juin au 6 juillet 2021 en ligne

## Les indispensables pour ma demande de bourse



Mon avis d'impôt 2021



L'identifiant  
et le mot de passe

- de mon compte  
Éducation nationale (ATEN)  
fournis par l'établissement
- ou**
- de mon compte  
France Connect



Mon adresse  
de messagerie  
électronique

## Le déroulement de ma demande

**1** Je me connecte à **Scolarité services** avec mon compte ATEN ou



<https://teleservices.ac-montpellier.fr/ts>

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

**2** Je fais une demande pour :  
- mon enfant qui était en 3<sup>e</sup> en collège qui est en lycée public à la rentrée 2021 ;  
- mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.

**3** Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée,  
n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : [vous avez le droit à l'erreur.](#)

[education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](https://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)